

1

Introduction

Les Philippines au sein de l'ANASE

Les Philippines, dont la population est d'environ 64 millions d'habitants, sont loin d'être dépourvues de richesses, si l'on tient compte des minéraux, de l'agriculture, des pêches et de la main-d'oeuvre spécialisée de ce pays. Contrairement à ce qui s'est passé dans les autres pays de la région de l'ANASE, l'économie des Philippines n'a toutefois pas connu de croissance spectaculaire. Entravé par l'instabilité politique, une tenue économique médiocre, la dégradation de l'environnement, une croissance démographique élevée et des catastrophes naturelles, ce pays n'a pas encore réalisé le potentiel que lui offrent ses vastes ressources humaines et naturelles.

Gouvernées pendant près de 50 ans par les États-Unis, jusqu'à leur indépendance en 1946, les Philippines ont maintenu des liens étroits avec ce pays. La nouvelle république a modelé pour l'essentiel ses systèmes de gouvernement, d'éducation et de droit sur la structure américaine. La démocratie a été maintenue, du moins théoriquement, jusqu'en 1972, date à laquelle la loi martiale a été imposée par le président de l'époque, Ferdinand Marcos. On a profité de la levée de la loi martiale en 1981 pour modifier la constitution et adopter un régime présidentiel et parlementaire. En 1986, après une mutinerie de l'armée appuyée par la population philippine, Marcos et sa famille furent chassés du pays, cédant la place à Corazon Aquino à la présidence. Après un plébiscite national en 1987, le gouvernement Aquino adopta une nouvelle constitution et les Philippines devinrent un «État républicain démocratique». Le passage à la démocratie ne s'est pas fait sans heurts et a été perturbé par de nombreuses tentatives de coups d'état. Les élections de mai 1992 devraient consolider les progrès vers la réforme démocratique.

Le Canada et les Philippines

Les relations du Canada avec les Philippines sont solides et s'étendent rapidement. Elles portent sur tous les aspects de l'activité humaine grâce à des liens sur le plan de la politique, de l'économie, de l'immigration, du commerce et du développement. Les relations entre le Canada et les Philippines ont pris un nouveau tournant lorsque la présidente Corazon Aquino a pris le pouvoir en 1986 et se sont renforcées grâce à l'engagement du Canada auprès des pays de l'ANASE.

Depuis 1986, le Canada a porté les Philippines sur la liste de ses pays prioritaires aux fins de l'aide au développement et a consenti des décaissements considérables. Le Canada n'a pas tardé à fournir une aide d'urgence après une série de catastrophes naturelles, dont le tremblement de terre dévastateur de juillet 1990, l'éruption volcanique du mont Pinatubo en juin 1991 et le typhon Uring en novembre 1991.

Le Canada compte parmi les membres fondateurs de la Banque asiatique de développement, située à Manille. La Banque offre des prêts, des placements en actions et de l'aide technique aux 32 pays en développement qui en sont membres, dont l'Indonésie et les Philippines. Sa participation permet au Canada d'exercer une influence sur les activités de développement de la région et crée des débouchés commerciaux pour les entreprises canadiennes intéressées par le marché des pays en développement de l'Asie. L'ambassade du Canada à Manille compte un agent de liaison de la Banque de développement asiatique, qui est chargé d'aider les entreprises canadiennes à obtenir des fonds de financement de projets auprès de cette banque.

L'immigration constitue un élément important des relations bilatérales, car les Philippines sont devenues une source appréciable de nouveaux Canadiens. En 1990, ce pays s'est retrouvé au